



# Le Jonc

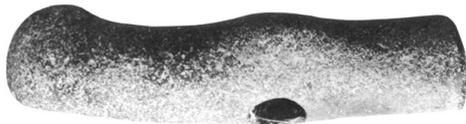
**Vieille demeure historique cachée  
au centre d'un bois mystérieux**

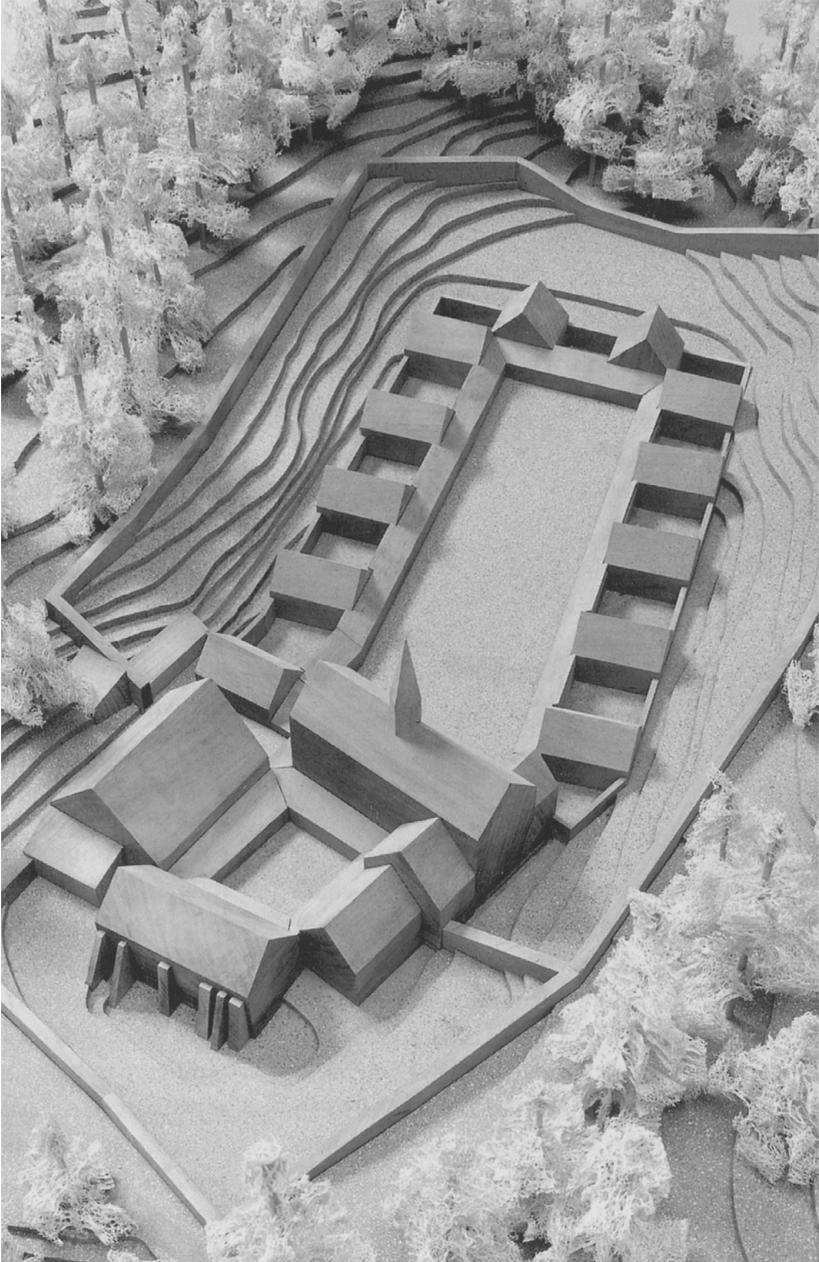




## L'origine

Bien que l'on n'ait découvert que très peu d'éléments concernant l'Antiquité au Grand-Saconnex, c'est près de la source du Jonc qu'ont été trouvées plusieurs haches de pierre du Néolithique (environ 3 à 4000 ans avant Jésus-Christ). En effet, plusieurs ruisselets descendaient de la colline morainique allant de Pregny à Châtelaine. Un ruisseau plus important, un nant, appelé par la suite Nant d'Avanchet, recueillait ces eaux et les amenait au Rhône. Les conditions étaient réunies pour accueillir un habitat permanent au sein de cette forêt. Des traces de la civilisation romaine ont bien été découvertes près de l'ancienne douane mais aucune fouille sérieuse n'y a été entreprise, si bien que nous ne pouvons documenter le passé romain du Grand-Saconnex. On sait toutefois que la région comprise entre le lac et le Jura, jusqu'à Nyon se nommait le pays des équestres, du nom de la colonie pour les anciens cavaliers fondée par Jules César. Nous savons qu'une importante communauté burgonde a vécu dans la commune car les plus anciennes tombes découvertes lors des fouilles de l'église Saint Hippolyte en 1986, dans la propriété Sarasin en 1857 et lors de la découverte de la nécropole burgonde en 1993 (à l'Ancienne Route, lors des travaux d'un nouvel immeuble et du réservoir des SI), datent des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. Nous n'avons plus aucune trace de vie au Jonc avant 1225...





Dès 1146, des pères chartreux, ordre monastique fondé par Saint Bruno de Cologne, dans le Dauphiné en 1084, édifièrent un couvent dans le Jura, à l'instigation de Louis de Mont. Oujon constitue la première construction de cet ordre sur le territoire de la Suisse actuelle. D'autres ordres religieux ont, ou avaient, déjà bâti dans le secteur les édifices de Romainmôtier pour les clunisiens et une abbaye de prémontrés au lac de Joux, les cisterciens avaient, eux, choisi le site de Bonmont. Oujon est situé en pleine forêt, à mi-chemin entre Saint-Cergues et Arzier à une altitude de 1050 mètres. Celui-ci se développe et compte, à son apogée, au XIII<sup>e</sup> siècle, vingt-cinq moines de chœur, sans compter les frères convers, religieux occupés à des tâches subalternes. Le nom d'Oujon provient du latin « augio », l'auge, en fonction du relief de ce lieu.

En 1225, les sires de Saconay dotent ce prieuré d'une grange, d'un pré situé sous la grange et de l'usage de la forêt de Cointrin pour le bois de chauffage. Cette dotation est confirmée par l'évêque de Genève, Aymon de Grandson et par le chapitre de Saint-Jean et Saint-Victor. La chartreuse ne pouvant être propriétaire de fonds en dehors de ses limites, c'est le chapitre de Genève qui en est le propriétaire foncier.



A noter que le territoire sous contrôle du couvent s'appelait le désert, qu'il s'étendait jusqu'à la frontière actuelle avec la France, et recoupe à peu près le territoire de la commune d'Arzier, alors paroisse, que le prieuré d'Oujon a fondée en 1306. Cette chartreuse aussi avait fait l'acquisition d'un domaine viticole, près du Léman, qui se nommera l'Oujonnet, par la suite, près de Bursinel.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les vocations se font rares, la chartreuse décline, elle ne compte alors plus que trois moines, et surviennent la Réforme et un incendie. Les Bernois s'emparent du Pays de Vaud et du Pays de Gex, alors savoyards, et vendent les biens des moines de la chartreuse à un Genevois, Hugues Vandel en 1537. Les moines restants s'étaient enfuis dans le Faucigny avec leurs biens les plus précieux. Au Grand-Saconnex, les possessions de la chartreuse d'Oujon, devenus la Grange du Joing, sont acquises par François Lullin en 1540.



Le domaine passe alors entre les mains des neveux de François Lullin, Jean, Hugues et Claude. En 1556, ceux-ci le revendent à Jean Bynot, également bourgeois de Genève. Il ne gardera pas longtemps cette propriété puisqu'elle passe dans les mains de Joseph Du Chesne, seigneur de la Violette en 1583. Ce noble français venant de l'Armagnac, réfugié huguenot, était un médecin fortuné qui a agrandi le domaine. Ses recherches en médecine étant très proches de l'alchimie, il dut s'expliquer devant le Consistoire. Humaniste, il écrivit des poèmes et des comédies. Il fut aussi chargé par les dirigeants genevois de missions diplomatiques en France et devint le médecin attitré du roi Henri IV et même ambassadeur de France, à cette occasion, auprès de Genève et des cantons suisses. Sa fille Jeanne, épouse de Pierre Duport, commissaire du roi pour les vivres et les munitions, reprend le domaine du Jonc. Suzanne de Sève, fille de Jeanne, hérita du Jonc et de beaucoup d'ennuis.

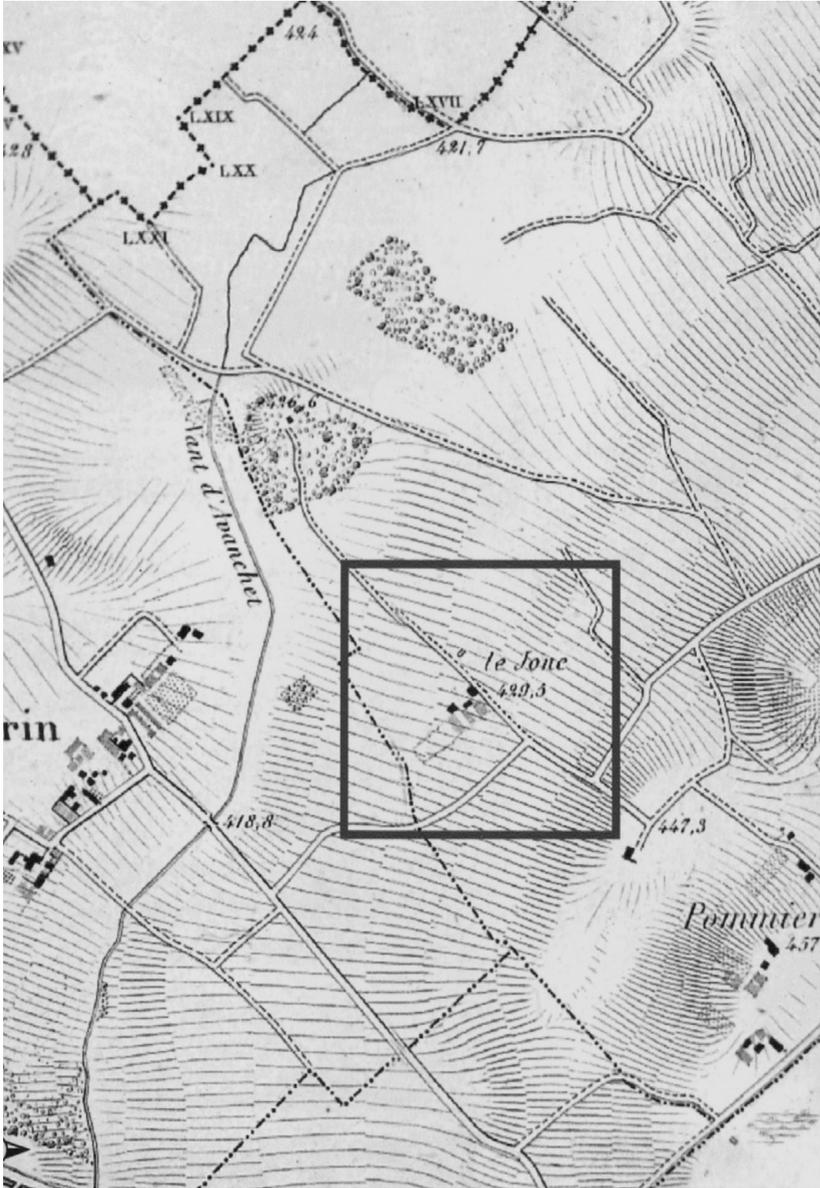


Réforme et Contre-réforme. Le Pays de Gex étant devenu français, depuis 1601, et Henri IV ayant été assassiné en 1610 ; les Jésuites instaurèrent un catholicisme musclé dans toute la région, les temples furent rasés, les églises reprises pour l'ancien culte et nombre de conversions imposées manu militari.

Dès 1652, le couple de Sève (Jean-Antoine était le fils de Françoise Sarasin) se voit assigner en procès par les Jésuites qui voulaient récupérer une terre ayant appartenu à l'église catholique. Malgré une correspondance de LLEE de Berne (anciens possesseurs du domaine) au roi de France Louis XIV pour que celui-ci intervienne en faveur des de Sève, le parlement de Dijon (dont dépendait administrativement le Pays de Gex) donne raison aux Jésuites en 1663. Nouvelle lettre de LLEE de Berne au roi de France, avec allusion au traité de Lausanne de 1564, à François I<sup>er</sup> et à Louis XIII ! Les de Sève semblent pouvoir récupérer leurs biens grâce à l'intervention de leur oncle, Jacques Sarasin, médecin de Louis XIII et agent de Genève à la Cour. Louis XIV ordonne au bailli de Gex (novembre 1663) la restitution. Les Jésuites reviennent à la charge et peuvent garder le Jonc à condition de rembourser aux de Sève le prix de l'abergeage (location).

Les Jésuites, propriétaires officiels dès 1673, louent alors les terres du Jonc à différents agriculteurs : Amy Brochet pour quatre cents livres et quatre chapons gras et trois paires de poules à fournir pour Noël ! Par la suite, et aux mêmes conditions, en 1740, les frères Abraham et Jean Brochet seront les nouveaux « grangers » du Jonc.

A noter que la présence d'un gibet (à l'emplacement des actuels sanitaires) est signalée sur un plan du domaine que les Jésuites avaient fait lever. On n'a pas trouvé de texte faisant allusion à une utilisation de ces « bois de justice », ils ont été détruits à la Révolution Française.



Cartographie de Dufour 1871





Un peu après 1755, les Jésuites vendent le domaine à Claude-Charles de Brosses, un personnage important et fort riche : n'est-il pas comte de Tournay (il a vendu son château à Voltaire, mais il le récupérera à la mort du philosophe) et seigneur de Saconay (il a racheté une partie des terres de la famille de Saconay qui s'éteint doucement, avec le titre). Le Jonc est loué à Pierre Sonnex pour neuf ans. Le domaine est ensuite donné par Claude-Charles à son neveu, René de Brosses, sous tutelle. Cette tutelle est exercée par plusieurs nobles, conseillers à la cour des Etats de Bourgogne. Ce René possède également de nombreux biens dans le baillage de Gex. Malgré les enchères de 25 000 livres proposées par la famille Sonnex, des laboureurs, le domaine passe en mains du pasteur John-Henri Dittmar, de Genève, en mai 1788. A sa mort, le Jonc revient à sa veuve, Jeanne-Marie Privot, qui le vend à Auguste-Charles Boissier-Butini. A ce moment, l'ensemble s'étendait sur 130 poses, 156 toises et quatre pieds, ce qui est considérable (environ 35 hectares, d'un seul tenant).

En mars 1858, après le décès de Boissier-Butini, la propriété du Jonc échoit à sa fille Catherine-Valérie qui est l'épouse du comte Agénor de Gasparin, maître des requêtes au Conseil D'Etat et chef de cabinet au ministère français de l'intérieur, que du beau monde ! La comtesse, protestante et active militante sociale, écrit de nombreux ouvrages polémiques ainsi que des récits de voyages sur le Proche Orient.

En mai 1864, le domaine change à nouveau de propriétaire (les de Gasparin étaient déjà propriétaires du domaine « le Rivage », à Chambésy, au bord du lac) puisqu'il est vendu à Frédéric-Louis Von Gunten, un agriculteur, qui ne le garde que peu de temps, car le Jonc passe alors en la possession (1873) d'un autre comte : Louis-Ernest-Victor Perrault de Jotems domicilié tout près, c'est un voisin, côté vent, il est châtelain du domaine de Feuillasse, à Meyrin, de l'autre côté de la piste comme on le dirait aujourd'hui.

A noter qu'une chapelle est alors aménagée dans la cave du château pour pouvoir célébrer la messe alors que l'église Saint Hippolyte a été confisquée lors des grandes disputes religieuses du Kulturkampf. Le sacrement sera par la suite transféré dans une autre maison, la maison Laurent, à la route de Ferney, à l'emplacement de la Migros actuellement, avant que le maire, M. Sarasin, ne rende les clés de l'église en 1910.

Le Jonc sera vendu, à la fin de 1878, à Jean-Louis Archinard, agronome, descendant d'une famille du Dauphiné, établie à Genève depuis 1732, Jean-Louis possédait déjà une grande propriété au Grand-Pré, il se livrera à de nombreux essais de cultures vivrières et arboricoles. C'est le début d'une nouvelle vie pour ce domaine et aussi le début de la stabilité car il est toujours entre les mains de cette famille au XXI<sup>e</sup> siècle.



Jean-Louis Archinard (deuxième du même prénom), qui a présidé le Cercle des Agriculteurs de Genève, a donc acheté le Jonc. Il diversifie les cultures, notamment les vergers, afin de pouvoir récolter des cerises durant tout l'été et s'intéresse aussi aux pommiers. On pouvait voir pousser des plantes fourragères, de l'Heracleum, des Ombellifères, de l'igname dont les racines fournissaient une riche substance alimentaire, six sortes de poiriers, trois espèces de noyers, des saules, trois variétés d'osier, des petits fruits variés et même des orangers! Il instaure également l'élevage d'une nouvelle race de poules, les coucous de Malines. Il avait acquis le domaine pour son fils Jean-Louis, comme cadeau de mariage. Celui-ci confie, plus tard, la gestion de ses terres à son fils Théodore qui n'est pas paysan dans l'âme; c'est lui qui vendra une grande partie du domaine, la ferme et beaucoup de terrains, aux frères Zuccone.

Deux personnages indissociables vont animer la vie du Jonc durant la première moitié du vingtième siècle, les sœurs de Théodore: Marguerite et Alice, surnommées les «tatas». Elles étaient





réputées pour leur gaité, l'organisation de grandes fêtes et la qualité de leur cuisine des produits de leurs propres cultures. Les plantes aromatiques destinées à la fabrication du « Baume du Chalet » étaient également cultivées sur le domaine : deux variétés de lavande et de la mélisse dont un laboratoire extrayait les essences. Ce baume était, et est encore, une pommade utilisée lors de petites blessures, éraflures, piqûres d'insectes, coups de soleil ainsi que pour les engelures et les crevasses. Ce sont elles qui ont aménagé le chemin de machefer menant directement au château depuis le chemin du Jonc, suite à la vente de la ferme. Elles ont aussi commencé à louer des chambres dans la bâtisse, principalement à des artistes.

Il faut également signaler, à proximité du Jonc, la culture de la vigne en « hutins » ou « hautains », technique qui consiste à conduire la vigne sur des ceps élevés en s'appuyant sur de grands échelas ou des arbres fruitiers. Entre les lignes, on pouvait trouver des cultures intercalaires au sol telles que pommes de terre, haricots ou salades.

Théodore et ses sœurs ont aussi morcelé et vendu de nombreuses parcelles entre le chemin du Jonc et le chemin Sarasin durant la période de 1935 à 1954. En 1959, après le décès de Marguerite, c'est son neveu , le peintre et restaurateur de tableaux, John Archinard qui habitera le château avec son épouse. Celle-ci y demeure encore en 2008. En 1975, suite à la construction de l'autoroute et de l'agrandissement de l'aéroport, un partage de terrains est réalisé entre les consorts Archinard et l'Etat. Il attribue à l'Etat la parcelle actuellement à disposition du public (terrain de jeu, couvert, coin pique-nique et forêt) entretenue par la commune du Grand-Saconnex à la suite de la signature d'une convention.



Les quatre frères Zuccone, spécialisés dans le commerce du bétail et venant du Piémont, sont arrivés à Genève en 1880. Ils ont acquis un terrain à la Jonction, à proximité des abattoirs d'alors. Ils y ont fait construire un immeuble.

Après la première guerre mondiale passée en Italie dans les troupes alpines, Ermenegildo, dit Gildo, achète, en 1921, la ferme du Jonc avec ses 33 hectares de terrains (sur les 45 que comptait le domaine du Jonc au complet, propriété de la hoirie Archinard).

La maison principale, datant de 1689, était entourée d'une grange-écurie, encore présente aujourd'hui, et de plusieurs hangars en bois. Elle nécessitait des transformations et améliorations qui furent achevées en 1924, date à laquelle ses nouveaux propriétaires l'occupèrent.

Ces prés et les bois, voisins d'un petit aérodrome, convenaient bien pour héberger la réserve de moutons destinés aux boucheries genevoises, en attente d'un transfert vers les abattoirs de la Jonction. A noter qu'il y avait aussi un petit étang surnommé la carpière bien qu'aucun poisson ne barbotait dans ses eaux. Il était apprécié comme patinoire en hiver.

Bientôt, le fils cadet de Gildo, Emile, a pris la direction du commerce de mouton suite au décès précoce de son frère aîné, peu après la guerre de 39-45. Il gérait un cheptel de 400 à 500 bêtes élevées sur différents pâturages de plaine ou de montagne allant de Zurich à la Haute-Savoie et ramenées au Grand-Saconnex en train, voire même à pied durant le conflit.

Il fallait ensuite, une fois par semaine, en mener une centaine, à l'aube, à pied, aux abattoirs. Par la suite, en 1949, les abattoirs ayant déménagé à la Praille, le transport s'effectuera en camion. Nombreux sont les enfants de la commune, et aussi d'ailleurs, qui ont gagné de bien agréables petits sous en apportant marrons et glands à la ferme du Jonc pour nourrir ces ovins. Emile Zuccone a fait paître ses troupeaux sur toutes les campagnes du Grand-Saconnex (Sarasin, Gardiol) et de Chambésy. A la fin des années quatre-vingt, Emile a cessé ses activités d'éleveur.

Au début du troisième millénaire, la hoirie propriétaire, après quelques problèmes de zone d'affectation avec l'Etat, a construit un grand immeuble destiné aux activités tertiaires en bordure d'auto-  
route . Il a été baptisé «Le Lumion». Deux petits immeubles d'habitation, en attendant d'autres, ont été édifiés en bordure du chemin du Jonc. Ils remplacent les cultures de blé et de maïs que l'on avait vues auparavant.

Sur les 33 hectares que comptait cette propriété lors de son achat, après la vente des terrains en pente entre Sarasin et Jonc, impropres à un bon élevage des moutons, dixit le père d'Emile, et les emprises successives de l'Aéroport et de l'autoroute, il ne reste que trois hectares disponibles.







La Mémoire a consulté les ouvrages suivants :

- Eugène-Louis Dumont : Histoire du Grand-Saconnex
- Eugène-Louis Dumont : Histoire de Meyrin
- Guillaume Fatio : Pregny-Chambésy, Commune genevoise
- Images pages 4-5 : Notre Dame d'Oujon,  
Laurent Auberson - Gabriele Keck - Jean-Daniel Morerod  
Cahier d'archéologie romande N° 65
- Image page 3 : La Suisse préhistorique,  
Christine Osterwalder - Robert André  
Editions 24 heures
- Image page 20 : [www.sitg.ch](http://www.sitg.ch)
- Image page 2 : gravure de Béatrice Archinard
- Image page 19 : tableau de John Archinard